

INTRODUCTION OF PRIVATE MEMBERS' BILLS

On motion of Mr. Bellemare, seconded by Mr. Crawford, pursuant to Standing Order 68(2), Bill C-428, An Act to amend the Public Service Superannuation Act (annuity following job loss), was introduced and, pursuant to Standing Order 69(1), was read the first time, ordered to be printed and ordered for a second reading at the next sitting of the House.

PRESENTING PETITIONS

Pursuant to Standing Order 36, petitions certified correct by the Clerk of Petitions were presented as follows:

- by Mr. Schneider, one concerning Ukrainian Canadians (No. 343-4477) and one concerning Bosnia-Herzegovina (No. 343-4478);
- by Mr. Harb, one concerning the Goods and Services Tax (No. 343-4479);
- by Mr. Crawford, one concerning family violence (No. 343-4480);
- by Mr. Skelly (Comox — Alberni), one concerning sexual assault (No. 343-4481) and two concerning Indian affairs (Nos. 343-4482 and 343-4483);
- by Mr. Bellemare, one concerning gasoline prices (No. 343-4484);
- by Mr. Hovdebo, one concerning the Goods and Services Tax (No. 343-4485);
- by Mr. Waddell, one concerning the imprisonment of Ms. Christine Lamont and Mr. David Spencer in Brazil (No. 343-4486).

QUESTIONS ON ORDER PAPER

Mr. Langlois, Parliamentary Secretary to the Leader of the Government in the House of Commons, presented the answers to certain questions on the *Order Paper*.

Pursuant to Standing Order 39(7), the following question was made an Order of the House for a Return:

No. 454 — *Mr. MacWilliam*

For each year since November 1988, have any departments or agencies spent money or provided grants in the constituency of Okanagan — Shuswap and, if so, (a) by which department or agency (b) in what amounts (c) under which categories and programs was the money spent? — Sessional Paper No. 343-Q-454.

Mr. Langlois, Parliamentary Secretary to the Leader of the Government in the House of Commons, presented, — Return to the foregoing Order.

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI ÉMANANT DES DÉPUTÉS

Sur motion de M. Bellemare, appuyé par M. Crawford, conformément à l'article 68(2) du Règlement, le projet de loi C-428, Loi modifiant la Loi sur la pension de la fonction publique (pension payable après une perte d'emploi), est déposé et, conformément à l'article 69(1) du Règlement, est lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

PRÉSENTATION DE PÉTITIONS

Conformément à l'article 36 du Règlement, des pétitions certifiées correctes par le greffier des pétitions sont présentées:

- par M. Schneider, une au sujet des canadiens d'origine ukrainienne (n° 343-4477) et une au sujet de Bosnie-Herzégovine (n° 343-4478);
- par M. Harb, une au sujet de la taxe sur les produits et services (n° 343-4479);
- par M. Crawford, une au sujet de la violence familiale (n° 343-4480);
- par M. Skelly (Comox — Alberni), une au sujet des agressions sexuelles (n° 343-4481) et deux au sujet des affaires autochtones (nos 343-4482 et 343-4483);
- par M. Bellemare, une au sujet du prix de l'essence (n° 343-4484);
- par M. Hovdebo, une au sujet de la taxe sur les produits et services (n° 343-4485);
- par M. Waddell, une au sujet de l'emprisonnement de M^{me} Christine Lamont et de M. David Spencer au Brésil (n° 343-4486).

QUESTIONS INSCRITES AU FEUILLETON

M. Langlois, secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, présente les réponses à certaines questions inscrites au *Feuilleton*.

Conformément à l'article 39(7) du Règlement, la question suivante est transformée en ordre de dépôt de documents:

N° 454 — *M. MacWilliam*

Pour chaque année depuis novembre 1988, des ministères ou des organismes ont-ils dépensé de l'argent ou accordé des subventions dans la circonscription d'Okanagan — Shuswap et, dans l'affirmative, a) quels sont-ils, b) quels sont les montants en cause, c) sous quels programmes et catégories l'argent a-t-il été dépensé? — Document parlementaire n° 343-Q-454.

M. Langlois, secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, dépose la réponse à l'ordre susdit.